



L'Intersyndicale de l'université de Nantes réaffirme son opposition à la NU et demande un moratoire

Chères et chers collègues,

Le 9 octobre dernier, le Conseil d'Administration de l'École Centrale de Nantes s'est exprimé à une large majorité contre les statuts de Nantes Université. Depuis, le président de l'Université s'est exprimé à trois reprises à travers des mails à l'ensemble des personnels, attaquant violemment cette décision et appelant à un nouveau vote, comme si les élus de l'École Centrale avaient mal compris la question posée et les enjeux. Cette intrusion dans le fonctionnement d'un autre établissement est anormale et témoigne une nouvelle fois du mépris de cette présidence pour la démocratie universitaire. Alors que l'opposition répétée des instances représentatives des personnels de l'Université et d'autres établissements a été balayée d'un revers de main (votes contre à l'unanimité des organisations syndicales de l'Université au Comité Technique d'Établissement et au CHSCT, opposition du comité technique et du conseil scientifique du CNRS à la participation à l'I-site NExt, avis défavorable du comité technique du CHU aux statuts de Nantes Université), c'est cette fois une instance élue de l'École Centrale qui est délégitimée, les élus de ce CA étant mis sous pression de manière inacceptable à travers un chantage aux financements.

La fin de la « Nouvelle Université de Nantes » signe en effet la fin de l'I-site et des millions d'euros qui devaient l'accompagner. Mais ne doit-on pas avant tout s'inquiéter de la logique de politiques de financement « sur projet » qui en viennent aujourd'hui à financer le fonctionnement quotidien de l'université et de la recherche ? Plutôt que de déplorer la perte de crédits participant à la mise en concurrence des universités françaises, ne faut-il pas réclamer la mise en place de financements pérennes qui permettent de faire vivre le service public et d'enrayer la dégradation continue des conditions de travail de ses personnels ? À ce titre, les inquiétudes des collègues contractuels engagés sur les crédits de l'I-site sont légitimes, et la fin de Nantes Université ne doit pas se faire à leurs dépens.

Le président de l'Université et son équipe cherchent à faire passer en force son projet de Nouvelle Université, en tentant de l'imposer à l'École Centrale ou en inventant en urgence de nouveaux contours à une structure qui n'est aujourd'hui qu'une coquille vide, à l'image de l'UBL, précédent avatar de « l'université d'excellence » qui s'est récemment écroulée comme d'autres technostructures inutiles et coûteuses. Quelle confiance pourrions-nous avoir dans

un nouvel établissement construit sur des bases si instables ? Après ces échecs, le président de l'Université de Nantes est-il toujours légitime pour continuer à avancer sur cette voie dans le temps qu'il lui reste, son mandat arrivant à son terme au 31 mars prochain ?

Par conséquent, l'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à Nantes Université et demande un moratoire sur la mise en place de ce projet jusqu'aux prochaines élections à la présidence de l'Université, processus démocratique permettant à tous de débattre de l'avenir de l'Université. Les jours, les semaines qui viennent, vont être essentiels pour l'avenir de notre Université : nous resterons mobilisés pour réagir aux processus en cours, et surtout, pour vous tenir informés de la situation.

A Nantes, le 25 octobre 2019